Le Rollier d'Europe

Coracias garrulus



Martin Steenhaut – martinsnature.com

L'oiseau bleu à l'honneur **en Camargue**

Parc naturel régional de Camargue

Réserve de BIOSPHERE UNESCO MaB CAMARGUE

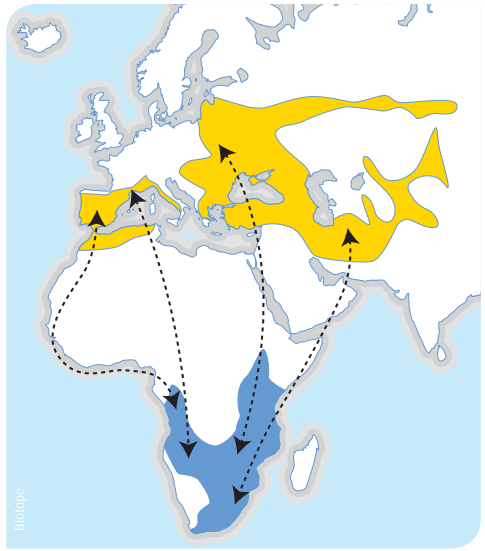
Ramsar CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Rollier d'Europe est l'un des oiseaux migrateurs les plus remarquables de France avec son plumage aux couleurs éclatantes, sa danse nuptiale spectaculaire et son cri distinctif. Menacé, cet oiseau fait partie intégrante de la biodiversité méditerranéenne, que ce soit en zones sèches ou en zones humides.

Grand voyageur recherche gîte

Chaque année, dès fin avril début mai, le rollier arrive d'Afrique pour nicher dans tout le Sud et l'Est de l'Europe ainsi que la frange nord du Maghreb et le Proche-Orient. Il repart entre août et septembre dans ses quartiers d'hiver au sud du Sahara. Il se reproduit principalement dans les cavités des arbres creusées par le Pic vert, ou parfois dans celles des Guêpiers d'Europe dans des falaises de sable, dans les anfractuosités d'un mur, et dans les nichoirs installés par l'homme. Il se nourrit principalement de gros insectes, voire de reptiles, de rongeurs ou de petits batraciens, chassant de préférence depuis un perchoir.



➔ Migrateur menacé : le rollier a disparu de la plupart des pays scandinaves, baltes et d'Europe centrale.

Le déclin de l'oiseau bleu

Autrefois largement répandu au centre, à l'est et au sud du continent européen, le rollier connaît un fort recul de ses populations depuis la fin des années 1970. Il est classé « quasi menacé » sur la liste rouge des espèces menacées. C'est pourquoi les écosystèmes méditerranéens français, l'un des rares territoires où ses effectifs restent toujours stables, revêtent une grande importance. La Camargue fluvio-lacustre abrite entre mai et octobre un nombre important de couples de rolliers qui profitent des ripisylves du Rhône ou du Petit Rhône pour trouver des arbres favorables à leur nidification (peupliers et saules notamment) et de la présence de milieux naturels et agricoles assez diversifiés et ouverts pour leur alimentation. Le rollier est en général absent de la Camargue laguno-marine salée qui ne lui offre pas de haies et de ripisylves composées de grands arbres.



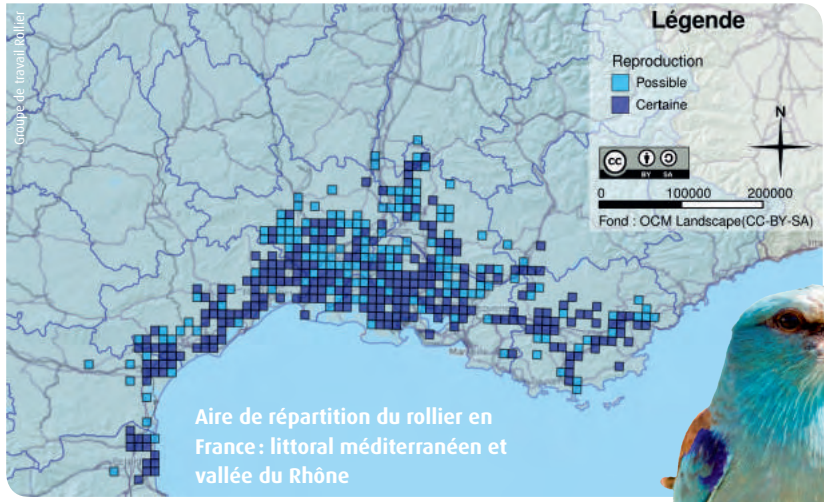
➔ Une cigale… qui satisfera l'estomac du rollier.



➔ La Camargue offre au rollier le gîte (ripisylves de peupliers et de saules, haies) ; et le couvert (plaines agricoles et prairies).

Une espèce exigeante

L'habitat de prédilection du rollier est une mosaïque composée de milieux très variés (photo ci-dessus). Pour chasser, il utilise des perchoirs : les haies entourant les parcelles et les arbres isolés lui sont indispensables. Il est donc très sensible aux changements pouvant survenir dans la gestion des écosystèmes par l'homme : destruction des haies, rajeunissement des forêts ou intensification des cultures.





« À la rencontre du rollier en Camargue…

On regardera plus spécialement le réseau électrique ou les poteaux téléphoniques qui servent très souvent de support de chasse aux rolliers, à proximité de leur site de nidification ou de leurs zones privilégiées d'alimentation.

… Nos meilleurs spots »

1 » D570 entre Albaron et le Pioch-Badet
2 » D572N entre le pont de Saint-Gilles et Saliers
3 » D36 entre Gimaux et Peaudure au sud du Sambuc
4 » D35 entre Arles et les marais du Vigueirat
5 » D179 et D202 entre Saint-Gilles et Sylvéréal
6 » D58 entre Aigues-Mortes et Sylvéréal
7 » D572 entre Saint-Gilles et Gallician (Costières)



Période d'observation :
début mai à fin août (optimale juin-juillet)

⚠ attention à ne pas déranger

Vincent Brunot

À pied d'œuvre pour le rollier

Chacun de nous peut agir pour donner toutes les chances au rollier de prospérer en Camargue.


Benjamin Vollot

A Rocha France

Tout d'abord en préservant son habitat : maintenons et restaurons les haies, entretenons les prairies et les montilles ouvertes grâce aux pratiques pastorales traditionnelles. Favorisons aussi les arbres à bois tendre (peupliers, saules, frênes) et conservons les vieux arbres et les arbres morts, notamment dans les ripisylves rhodaniennes qui doivent être protégées.

Ensuite, nous pouvons lutter contre la mortalité des oiseaux : en limitant d'une part l'usage des pesticides, et d'autre part les dérangements en période de reproduction.

➔ Cavité dans un peuplier blanc : ces arbres à bois tendre sont de véritables concentrés de biodiversité.



Sachez que certains rolliers sont « bagués » : ce système de marquage comprend une bague et un petit drapeau de couleur numérotés et posés sur la patte de l'oiseau. Véritable « carte d'identité » de ces individus, leur observation est une donnée précieuse pour mieux connaître l'espèce. C'est pourquoi, si vous rencontrez un rollier bagué couleur, ou mieux si vous avez le temps de le prendre en photo avec sa bague, merci de nous transmettre vos informations détaillées !

timothee.schwartz@arocha.org


Christian Gayout

Ripisylves et haies en Camargue

Le Rollier d'Europe profite d'un habitat naturel alternant des zones boisées mâtures et des zones ouvertes, souvent agricoles. Les zones boisées de feuillus ne représentent qu'une part très réduite des habitats de Camargue.

Les ripisylves du Rhône (boisements de peupliers, saules ou frênes en bordure du fleuve) constituent, avec les pinèdes littorales, les habitats boisés majeurs de Camargue et elles doivent être maintenues, voire étendues d'après les objectifs de conservation des documents d'objectifs NATURA 2000 (Camargue, Camargue gardoise, marais entre Crau et Grand Rhône, marais des Baux de Provence, Petit Rhône, Rhône aval, etc.). Leur vieillissement est également une condition pour optimiser l'habitat de nombreuses espèces d'oiseaux et mammifères (Rollier, Milan noir, Loriot, Huppe, Pic vert, hiboux et chouettes, chauves-souris, etc.). Leur protection dans les Plans Locaux d'Urbanisme est préconisée (Espaces Boisés Classés notamment) afin que ces zones boisées jouent leur rôle de corridor écologique (Trame Verte), d'épuration naturelle des eaux de drainage, de protection des berges et de diversification paysagère.

Depuis 1984, le Parc naturel régional de Camargue incite les habitants à planter des arbres et arbustes adaptés aux conditions climatiques et pédologiques du delta, en privilégiant, haies, alignements ou bosquets. Parmi les espèces proposées, les peupliers, saules, frênes ou platanes qui sont à privilégier en Camargue fluvio-lacustre. Plus de 2 300 planteurs volontaires ont participé à cette opération de boisement qui a fêté ses 30 ans en décembre 2014.

Il apparaît utile de rendre prioritaire maintenant certains types de plantation parmi les plus utiles à la biodiversité.

De même, l'installation de nichoirs adaptés à ces oiseaux cavernicoles est à encourager dans les endroits les plus favorables au Rollier. Ainsi, un partenariat avec l'association des Amis du Parc ornithologique du Pont de Gau est mis en place afin de favoriser l'équipement en nichoirs et leur suivi par baguage. Les objectifs sont entre autres d'étudier la dispersion des jeunes et d'évaluer la fidélité aux sites de nidification.

Si vous souhaitez équiper un de vos arbres de haute tige d'un nichoir, n'hésitez pas à prendre contact avec nous (voir en page 8) !



Benjamin Vollot

Et n'oubliez pas...

La Camargue est une zone humide d'intérêt international avec une faune et une flore exceptionnelles. Pour nous aider à préserver ce patrimoine, adoptez un comportement éco-responsable :

- Restez sur les chemins ou pistes balisés et respectez les consignes des panneaux d'information.
- Évitez le bruit et ramassez vos déchets.
- Tenez vos chiens en laisse et comportez-vous de façon respectueuse.
- N'ouvrez pas les barrages dans les zones pâturées par des chevaux ou des taureaux de Camargue.
- Ne touchez pas aux nichoirs rencontrés, quelle que soit l'espèce y résidant et gardez vos distances.
- N'hésitez pas à conserver et à planter des arbres favorables aux oiseaux cavernicoles (peupliers, saules) dans les endroits favorables.
- Ne piétinez pas les dunes, fragiles et dernier rempart contre la mer. Ne dégradez pas les ganivelles (barrières en bois permettant de piéger le sable et de restaurer les dunes).

Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty 13200 Arles
Contact : Stéphan Arnassant, responsable du pôle Biodiversité et Patrimoine naturel.
Tél. : 04 90 97 10 40 |
www.parc-camargue.fr

Parc naturel regional des alpilles

Life des Alpilles
contact@life-alpilles.com |
life-alpilles.com
FB : LifeAlpilles

Association des Amis du Parc ornithologique du Pont de Gau
Route départementale 570
13460 Saintes-Maries-de-la-Mer
Contact : Benjamin Vollot
Tél. : 04 90 97 82 62 |
contact@parcornithologique.com

A Rocha France
Coordonnateur du plan local d'action sur le Rollier
Tél. : 04 90 96 01 58
france@arocha.org | *www.arocha.fr*



Réalisation : www.biotope.fr
Rédaction : A Rocha France et PNRC
Juillet 2016
LIFE12 NAT/FR/000107
Imprimé sur du papier recyclé

LPO — AGIR pour la BIODIVERSITÉ PACA — Association des Amis du Parc ornithologique du Pont de Gau — Parc naturel régional des Alpilles — Life des Alpilles — Life — NATURA 2000